

DEC133383DR16

Décision portant cessation de fonctions de M. Francis CHOËL Assistant de Prévention au sein de l'USR 3134 du CNRS.

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°100079DR16 du 24 février 2009 portant nomination de M. Francis CHOËL aux fonctions d'ACMO ;

DECIDE :

Il est mis fin aux fonctions d'Assistant de Prévention exercées par M. Francis CHOËL dans l'unité du CNRS, USR n°3134, à compter du 1^{er} novembre 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 octobre 2013

Le Délégué Régional de
Paris Michel-Ange

Gilles SENTISE